

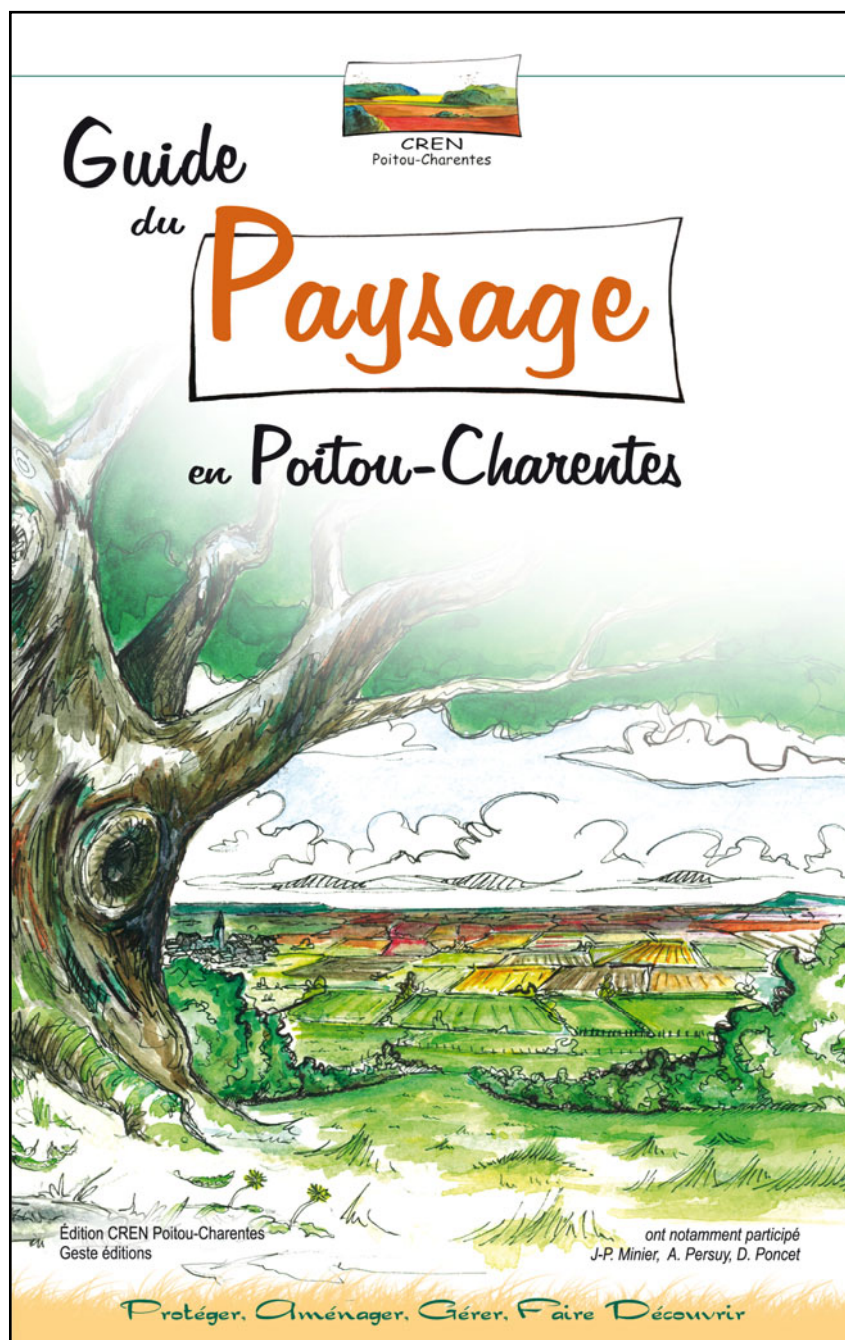
Conservatoire Régional d'Espaces Naturels  
de Poitou-Charentes

## Dossier de Presse

Après l'édition du **Guide géologique**, Le **Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes** coordonne la réalisation du

« **Guide du paysage en Poitou-Charentes** »

à destination du grand public, avec le soutien de la Région Poitou-Charentes et des services de l'État.



Édition CREN Poitou-Charentes / Geste édition

# Communiqué

## Pourquoi ce guide ?

Parmi les premiers à être décrits en France, les paysages de Poitou-Charentes ont fait l'objet d'un inventaire de 1997 à 1999, aboutissant à la production d'un Atlas régional des paysages. Cet outil d'identification et de reconnaissance des paysages se destinait alors aux « acteurs du paysage » : administrations, collectivités, organismes socioprofessionnels, associations. Résultant d'un travail participatif animé par le CREN et de l'expertise technique d'une équipe pluridisciplinaire de paysagistes, écologues, architectes et géographes, il fut dès sa sortie -ici et ailleurs- remarqué par sa qualité. Assorti d'une cartographie à l'échelle régionale coéditée par l'IGN et le CREN Poitou-Charentes, l'Atlas des paysages de Poitou-Charentes fut donc imprimé une première fois à un nombre d'exemplaires limité. Les années passant, l'Atlas a été édité une seconde fois pour être épuisé à nouveau, mais ne bénéficiant toujours pas (excepté via Internet) d'un accès auprès du grand public.

Ainsi, le **Guide du Paysage en Poitou-Charentes** s'inscrit dans une logique double : d'une part, faire suite au Guide du patrimoine géologique de Poitou-Charentes ; d'autre part, transmettre au plus grand nombre la connaissance acquise par le CREN et ses nombreux partenaires dans l'expertise paysagère tant aux échelles locale (la gestion et l'aménagement de sites) que régionale (l'accompagnement de travaux d'analyse et de projets de paysage).

Que chacun se saisisse de la richesse et de la diversité des paysages régionaux, des enjeux qui les touchent et des possibilités d'actions en faveur du maintien de leurs qualités ; ce sont les objectifs de cet ouvrage aux teintes multiples : techniques et scientifiques, géographiques et littéraires, encourageantes et nécessaires.

## Résumé

Reposant sur un socle physique très hétérogène, façonnés au fil des siècles par des pratiques et usages locaux spécifiques, les paysages de Poitou-Charentes constituent un patrimoine vivant. Mais le « réflexe paysage » n'est pas toujours au rendez-vous : on n'a pas toujours - par méconnaissance, négligence... - cette dimension à l'esprit lorsque l'on construit sa maison ou que l'on aménage le territoire. Pourtant, à l'instar du médecin qui se met à l'écoute de son patient, il faut prendre le temps de percevoir, de comprendre le paysage dans toutes ses composantes et toute sa complexité. En effet, apprécier puis partager ses valeurs et points faibles sont un préalable à l'action !

C'est en croisant les regards de spécialistes et d'amoureux du territoire que ce guide s'est construit, et c'est dans cet esprit qu'il vous invite, par la découverte *in et ex situ*, à découvrir ou redécouvrir la formidable richesse des paysages pictocharentais et à agir pour leur préservation.

# Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes

---

L'association a pour objet la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tous sites à valeur écologique potentielle.

Depuis 1993, le Conservatoire agit en ce sens, dans un esprit de concertation et de rigueur scientifique. Il intervient directement par l'acquisition, la maîtrise d'usage, l'aménagement et la gestion des milieux d'intérêt patrimonial, mais également en assistant les porteurs de projet souhaitant valoriser leurs espaces et leurs paysages les plus remarquables.

## ***Une politique du patrimoine au service de l'aménagement durable des territoires***

Probablement parce qu'elles sont celles des mutations et des changements permanents et parfois irréversibles, nos sociétés ont aussi le souci de conserver afin de le transmettre de génération en génération, ce qu'elles considèrent comme étant leur patrimoine.

Il en est ainsi, depuis longtemps des Œuvres d'Art, des monuments historiques, du patrimoine architectural et urbain. Aujourd'hui, face aux atteintes portées à notre biodiversité, il en est de même des espaces naturels et des paysages.

Pourtant, arbres, plantes et animaux sauvages, paysages, ne sont ni objets de musée, ni monuments immuables. Le patrimoine naturel est par définition vivant, soumis aux évolutions des processus naturels et des actions de l'Homme.

Conserver le patrimoine naturel, ne peut donc pas être l'art de collectionner mais plutôt celui de gérer cette relation entre l'Homme et la Nature au profit de tous et au service d'un aménagement et d'un développement durables des territoires.

Depuis 1993, le Conservatoire d'espaces naturels, avec l'appui de la Région, des Collectivités territoriales, de l'Etat et de l'Europe et en partenariat avec l'ensemble des acteurs du monde rural, tente de répondre à ces enjeux en intervenant sur les sites de grand intérêt écologique et paysager de Poitou-Charentes.

Le rôle du Conservatoire est à la fois d'inciter et d'assister techniquement les Collectivités, Administrations, Associations ou particuliers désireux d'œuvrer pour la préservation et la mise en valeur des milieux naturels et des paysages, mais également d'intervenir directement pour la maîtrise foncière, l'aménagement, la gestion et la valorisation auprès du public.

## ***L'antenne PAYSAGE, une spécificité du Conservatoire de Poitou-Charentes***

Elle a pour principales missions :

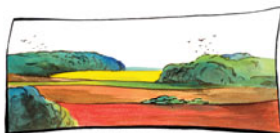
- l'inventaire permanent des paysages régionaux avec l'enrichissement et la diffusion de l'Atlas des paysages,
- le pilotage, aux côtés de la Région Poitou-Charentes, des travaux d'étudiants paysagistes des Écoles nationales supérieures du paysage,
- l'assistance technique à maître d'ouvrage pour la réalisation de plans de paysage, chartes paysagères,
- l'assistance technique à maître d'ouvrage pour l'élaboration de projets de paysage et de plantations,
- l'apport d'expertise dans la prise en compte du paysage dans la gestion des espaces naturels et ruraux,
- l'implantation et le suivi d'observatoires photographiques du paysage.

### ***La coordination du Guide du paysage***

Elle a été assurée par M. Jean-Philippe MINIER, paysagiste DPLG, responsable de l'antenne Paysage du CREN Poitou-Charentes, tandis que la conception graphique, le maquettage et la finalisation de l'ouvrage « prêt pour impression » ont été assurés par Madame Valérie BABIN, Communication / PAO au CREN Poitou-Charentes.

L'ouvrage a bénéficié de l'appui technique de Madame Claire AUJEAU (éditrice) dans la définition/stabilisation de projet, l'aide au prémaquettage, ainsi que celui de Madame Emmanuelle DAL'SECCO (journaliste et photographe), pour l'assemblage de certains textes et l'apport de compléments rédactionnels.

Monsieur Romain NAUDIN, Directeur de GESTE éditions, a assuré le suivi éditorial final, le pilotage des travaux d'impression et de diffusion de l'ouvrage.



**CREN**  
Poitou-Charentes

44 boulevard Pont Achard - 86 000 POITIERS  
tél. : 05 49 50 42 59 - Fax : 05 49 50 42 47  
e-mail : [contact@cren-poitou-charentes.org](mailto:contact@cren-poitou-charentes.org)  
[www.cren-poitou-charentes.org](http://www.cren-poitou-charentes.org)

# Les partenaires

---

## Partenaires techniques principaux

Parce que la géologie est l'un des fondements du paysage, une contribution a été apportée par M. Didier PONCET, géologue, conseiller scientifique et technique du CREN depuis de nombreuses années ; contribution également de M. Alain Persuy, auteur de nombreux ouvrages sur l'arbre et l'environnement ; ainsi que de l'Association PROM'HAIES sur le sujet de l'arbre hors forêts.

D'autres partenaires pour lesquels le paysage et la question de son devenir constituent une matière de travail quotidienne, ce sont : les paysagistes (et les architectes) des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des départements (les CAUE).

Enfin, et aux origines même de la création de l'antenne paysage au CREN en 1997, les partenaires techniques et financiers régionaux historiques de celle-ci que sont d'une part, les inspecteurs des sites et chargés de mission paysage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, d'autre part, les agents et techniciens en charge du paysage et de l'environnement à la Région Poitou-Charentes.

## Les partenaires financiers

Les travaux d'inventaire des paysages de Poitou-Charentes (1997-1999), souhaités conjointement par l'État et la Région, étaient inscrits au programme du 11<sup>e</sup> Contrat de Plan État / Région. La souplesse, la dynamique et le caractère participatif des travaux conduits par le CREN montrent combien le choix qui fut fait, de lui déléguer la maîtrise d'ouvrage, contribua à l'émergence d'une production reconnue et partagée. Avec le Guide du paysage, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes a eu le plaisir de renouveler concrètement ce partenariat fructueux.

La Préfecture de Poitou-Charentes



La Région Poitou-Charentes



## **La Région Poitou-Charentes se mobilise pour la connaissance des paysages, l'appropriation de ses enjeux par les citoyens et leur reconquête par des actions volontaristes**

La palette des paysages de Poitou-Charentes se caractérise par une grande diversité avec 80 entités paysagères recensées sur le territoire régional. C'est la présence de cette mosaïque paysagère qui confère au Poitou-Charentes sa spécificité constituant ainsi un élément important de l'identité régionale. Cette diversité témoigne d'une histoire géologique et d'influences climatiques à laquelle s'est associée, au cours des siècles, l'activité humaine notamment agricole.

Ces dernières décennies, l'intensification de l'agriculture et l'étalement urbain ont bouleversé nombre de territoires ruraux et sont à l'origine des transformations marquantes des paysages : disparition des linéaires de haies, grignotage de terres cultivables et d'espaces naturels au profit d'une urbanisation galopante, etc.

C'est pourquoi dès 2004, la Région s'est engagée pour préserver et valoriser les paysages régionaux en mettant en œuvre un programme d'actions global.

Le « Guide du paysage en Poitou-Charentes » marque une nouvelle étape en proposant un ouvrage qui invite chaque lecteur, habitant en région ou de passage, à (re)découvrir la diversité du Poitou-Charentes avec ses multiples ambiances végétales, minérales, verticales ou horizontales, qui font aussi l'âme d'une région.

### **Préserver et valoriser notre patrimoine naturel, une priorité régionale**

Avec son « **Plan régional de connaissance et de reconquête des paysages régionaux** », la Région Poitou-Charentes veut agir concrètement à tous les niveaux, avec l'ensemble des acteurs : particuliers, agriculteurs, élus locaux, associations, professionnels du paysage...

Outre les productions liées à l'Atlas régional des paysages, la Région soutient l'élaboration sur le territoire régional de documents d'aide à la décision et de programmation de type **Charte Paysagère** et mobilise chaque année les étudiants des quatre Ecoles Nationales Supérieures du Paysage pour animer le débat et alimenter la réflexion.

Elle encourage la mobilisation citoyenne notamment avec la « **Semaine régionale de l'arbre et de la haie** » qui, en 2010, s'est déroulée sur plus d'une centaine de sites représentant près de 50 000 arbres et arbustes plantés avec les citoyens.

Enfin, les actions volontaristes sont accompagnées avec « **l'appel à projets de reconquête des paysages** » et le soutien à la « **plantation de boqueteaux** ».

Au total, déjà **1,3 millions d'arbres ont été plantés** et l'action régionale s'amplifie avec un budget de 3 160 000 € consacré depuis 2004 au soutien à l'ensemble des initiatives en région.

La préservation des paysages, la sauvegarde de la biodiversité revêtent tout autant une dimension éthique, économique, culturelle, sociale que biologique. Le **Plan régional Biodiversité 2010-2015** formalise à nouveau cette volonté régionale en élargissant son action.



# L'Etat engagé dans la protection des sites et paysages

En 1999, l'atlas des paysages était finalisé en Poitou-Charentes. Cet atlas a permis d'identifier et de caractériser 80 entités paysagères. Elaboré en concertation avec les principaux acteurs du paysage, l'atlas consiste en un état des lieux des réalités territoriales, des perceptions sociales et des dynamiques des paysages. Ce document de connaissance a pour fonction de servir de référence partagée, à l'échelle régionale, pour l'ensemble des politiques publiques, qu'il s'agisse de protection, de gestion ou d'aménagement.

Au delà de ces travaux d'identification et de qualification des paysages et dans l'esprit de la Convention européenne du paysage, dite "Convention de Florence", entrée en vigueur en France le 1<sup>er</sup> juillet 2006, le Conservatoire régional a souhaité mettre à la disposition du grand public le présent guide. Ce "guide du paysage en Poitou-Charentes" a pour ambition de sensibiliser le lecteur de manière concrète à la découverte et à la compréhension des paysages de la région.

Toute personne désireuse de mieux connaître tout ou partie du territoire régional disposera ainsi d'un outil pratique et attrayant, qui lui permettra d'en mieux appréhender les paysages dans toute leur diversité et bien sûr de pleinement les apprécier.

Le paysage est de plus en plus souvent reconnu comme un élément important du bien-être individuel et social. Sa protection, sa gestion et son aménagement appellent une vigilance et une implication résolue de chacun dans l'exercice de ses droits et responsabilités.

L'État a donc souhaité concourir à la réalisation de ce guide des paysages picto-charentais en mobilisant non seulement des moyens financiers, mais aussi les compétences expertes des services de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

## **Un investissement de l'Etat qui n'est pas nouveau**

En France, la mise en place des politiques de paysage a été progressive depuis plus d'un siècle. Après l'élan de la politique culturaliste de protection des monuments architecturaux historiques mise en place au premier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Etat s'est engagé au début du XX<sup>ème</sup> siècle dans la protection des sites et monuments naturels remarquables. La préoccupation du paysage plus "quotidien" ou plus "banal" n'a vu le jour que beaucoup plus tard et à côté de la politique des sites, née avec les lois du 21 avril 1906 et du 2 mai 1930, a vu le jour dans les années 1970 celle des paysages.

Le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement est en charge de la politique des paysages depuis 1993. Dans ce cadre, il accorde une importance particulière à la réalisation d'Atlas de paysages sur l'ensemble du territoire français et à toute démarche qui participe à la connaissance du patrimoine et à sa préservation.

---

### **Contacts presse :**

Sylvie BARRIERE-GRIAS      05 49 55 64 60  
Valérie MARQUIS            05 49 55 70 06

---

## Zones humides : des trésors menacés

La visite des sites du Conservatoire révèle la multiplicité des zones humides qui émaillent la région. L'eau est partout perceptible, sa présence est plus ou moins forte. Regarder ne suffit pas, il faut sentir, écouter, se laisser envahir par l'ambiance... Découvrez de quelques sites d'exception et des actions de sauvegarde mises en œuvre !

Captive sous le calcaire, l'eau suinte dans les cavités et resurgit à la base des falaises. Retenue sur le fond des carrières, dans les fosses d'extractions d'argile ou de tourbes, elle modèle, avec les hommes, des milieux accueillant la faune et la flore, au fil du temps. Des sources aux estuaires, les rivières et les fleuves érodent les falaises, inondent les zones basses, sculptent les vallées dans les plateaux. L'homme a utilisé la force de l'eau dans des moulins sur les rivières et sur le littoral.

La terre et l'eau se conjuguent et forment une étoffe ornée de multiples motifs, tous différents, tous révélateurs de leur propre complexité. Les parfums qui exhalent de la tourbe, les herbes froissées par notre passage qui embaument des fragrances de menthe, les odeurs putrides qui s'échappent de quelques ornières pleines de feuilles mortes. Notre odorat est envahi par les senteurs si diverses de ces lieux.

L'ambiance sonore offre aussi ses variations. Il y a l'eau qui ruisselle et fait chanter des graviers, la pluie qui fait vibrer les feuillages et la surface des mares, les amphibiens qui sautent se cacher au fond de l'eau, et puis il y a les champs d'oiseaux, d'insectes...



Rainette arboricole  
(© P. Cavallin)

## La vallée de la Renaudie, périmètre Natura 2000 (Charente)



L'eau décline ses gammes dans cette vallée charentaise longue de six kilomètres et large de quelques dizaines de mètres seulement. Elle évolue entre les contreforts du Massif central et la plaine calcaire charentaise, entre les communes de Montbron, Rouzède et Ecuras. À l'entrée du site, sur les falaises granitiques de Boucu, l'eau est rare, le milieu aride. L'orpin et les fougères se mélangent aux mousses et aux lichens. C'est une végétation patrimoniale qui doit être préservée.

### Ménage acrobatique

En 2006, le Conservatoire a entrepris de restaurer cet habitat communautaire envahi par le lierre. L'arrachage du lierre et des feuillus qui avaient colonisé le pied de la falaise a été confié à une association d'insertion. Trois jeunes, encadrés par deux adultes, ont procédé, en rappel, à l'arrachage du lierre le long des parois et à la coupe de feuillus. Au pied de la falaise, les prairies humides étaient elles aussi délaissées et évoluaient en friches. Après leur restauration, le Conservatoire les a confiées à huit éleveurs qui exploitent une trentaine d'hectares par fauche et pâturage. L'intégration de la vallée de la Renaudie au périmètre Natura 2000 « Val de



Forêt de Brigueuil [16] (© A. Persuy)

## Argenson : des noms qui en disent long

Sur le territoire de la sylvie d'Argenson, de nombreux noms de lieux témoignent de l'existence d'une forêt aujourd'hui disparue. Petite balade linguistique au fil des sous-bois...

### • Villages forestiers

- Breuil est présent à six reprises (Brieuil-sur-Chizé, Le-Breuil-d'Anais, Le-Petit-Breuil, Le-Grand-Breuil, et deux fois Le-Breuil) et signifie « petit bois enclos ».
- Boixe (la forêt de Boixe, Maine-de-Boixe et Saint-Amant-de-Boixe) vient de «-bois» (« forêt » en langue d'oïl).
- Bois (Bois-Fontaine, Le-Grand-Bois, Treillebois, Le-Bois-Blanc, Le-Bois-Giffart, Bois-Clément, Boisbeaudrant, Saint-Saturnin-du-Bois, Saint-Georges-du-Bois, Villiers-en-Bois)
- La Touche, de racine pré-latine

fosca, désigne une réserve de bois entre les défrichements.

- Les Fouilloux suggère la présence de la forêt, et provient de l'adjectif « feuillu » sous sa forme poitevine.
- Fosse désigne un vallon dans une région boisée (Puy-des-Fosses et Les-Fosses).

### • Au nom de l'arbre

- D'autres toponymes font référence non pas à la forêt dans son ensemble mais à une essence d'arbre en particulier :
  - Boisseuil et Boisse sont issus du buis.
  - Le coudrier (noisetier) est évoqué dans Le-Coudret et La-Coudre.
  - La Tillauderie pour le tilleul.

- Le Vert et Coivert viennent de la racine vern, l'aune.
- La Sauzaie pour le saule.
- La Faye ou Foye évoquent le hêtre (La-Faye-d'Epannes, Vinax-la-Foye, La-Foye-Montault, La-Faux).
- Le Chenêt pour chêne.

Les toponymes nous parlent également des activités de défrichement que la forêt a subies. Le toponyme Couture-d'Argenson en est un exemple très révélateur : Couture a pour racine cultura (« défrichement »). Argenson, ajoutée en forme d'adjectif à celui de cette localité, désigne la forêt, donc Couture-d'Argenson signifie défrichement de la forêt « d'Argenson ». On

retrouve également cette trace du défrichement dans Villiers-Couture. Les Nouailles désignent des terres nouvellement mises en culture.

### • Le Grand Bois

Dans la littérature, la sylvie d'Argenson est peu désignée sous son nom. Dans *La France à vol d'oiseau*, Onésime Reclus en donne une description intéressante au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : « Non que la selve [y] manque absolument. Mains cantons ont conservé de petites forêts, des boqueteaux et surtout un "Grand Bois". Un grand bois s'y déroule sur plus de vingt-cinq lieues de longueur, du sud-est au nord-ouest, du Périgord à l'Aunis, haliers ou le loup vivait confortablement, à la manière des loups mais en ont presque disparu : le temps est arrivé où ils ne mangent plus de petits chaperons rouges. Sous différents noms, tantôt mince haliers, tantôt sylvie épandue sur de larges reliefs, ce "Grand Bois", maintenant plus ou moins interrompu, a laissé son nom général à l'un des massifs qui le composent encore, à la forêt de la Boixe : tautologie manifeste. Les deux maîtres débris de cette ceinture d'Angoumois et Saintonge sont la forêt de

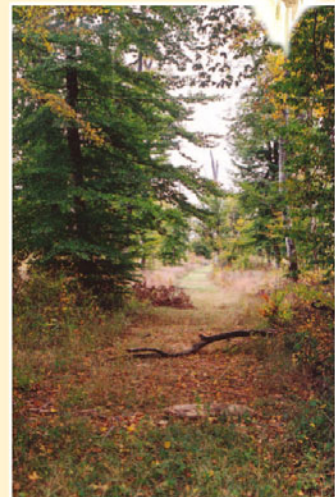
Chizé (4 826 hectares) et la forêt de la Braconne. Celle-ci, vaste de 3 967 hectares cache sous la voûte de ses roches les corridors, les salles, les dormants, les cascades [...] » (Reclus (O.), 1908. *La France à vol d'oiseau*. Ed. Flammarion, Paris. 2 vol.).

Source : Extrait de *La forêt d'Argenson : des hommes, une histoire, un paysage*, rapport de l'Institut National d'Horticulture et de Paysage d'Angers pour la Région Poitou-Charentes, 2006.

Écureuil  
(© P. Cavallin)



Loup  
(© P. Cavallin)

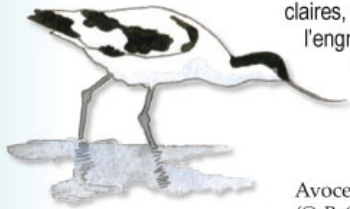


Forêt de Chizé [79] (© A. Persuy)



## La Seudre : histoire d'un estuaire

Comme la plupart des marais côtiers, le marais de la Seudre est un estuaire dans lequel les sédiments d'origine fluvio-marine se sont accumulés, depuis la fin de la dernière glaciation, sur le socle calcaire du Crétacé supérieur. Ces dépôts sont constitués de vases marines et d'éléments argileux apportés par les fleuves côtiers et constituent des formations géologiques récentes. Dans l'estuaire de la Seudre, le modeste cours d'eau permanent a lutté contre le dépôt des vases marines, et les marées y sont restées plus actives. Les marais côtiers sont en constante mutation, entre la sédimentation naturelle et les formes successives d'utilisation par les sociétés humaines. Depuis le Moyen Âge, les hommes



Avocette  
(© P. Cavallin)

ont aménagé les vasières pour construire des marais salants. Cette activité devient une industrie à partir du XI<sup>e</sup> siècle, au bénéfice des puissantes abbayes et seigneurs régionaux. Du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Europe du Nord vient charger le sel dont elle a besoin pour les conserveries. Mais dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la concurrence, les impôts rendent moins prospère cette économie et, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, des bassins sont creusés devant les digues, les claires, pour le verdissement et l'engraissement des huîtres. L'ostréiculture devient la principale activité du marais grâce au

captage du naissain d'huîtres sur l'estran des Pertuis. Parallèlement, l'élevage de bovins s'est installé sur les bosses et les zones planes, accompagné de diverses activités d'appoint (fossés à poissons, mytiliculture, chasse et pêche). Toutes ces actions anthropiques (conséquences d'une action humaine) ont profondément imprimé leurs marques dans le substrat (l'infrastructure du sol), qui garde des traces de toute l'histoire de ces marais. L'intérêt biologique est lié à la situation estuarienne où les gradients (variations) eau douce/eau salée sont conjugués avec différents facteurs dynamiques de l'état du milieu. La biodiversité est le reflet de cette mosaïque.



Moulin des Loges [Marais de la Seudre, 17] (coll. CREN)



Charente-maritime

300 m

1 h 00

Facile

Saint-Just-Luzac



# Le Moulin des Loges

## Marais et marées en Seudre

Espace frontière entre terre et mer, entre eau douce et eau salée, la zone des marais autour du moulin réunit les atouts naturels propices à l'épanouissement d'une flore et d'une faune exceptionnelles, et au développement de nombreuses activités humaines. Le Conservatoire du littoral a lancé la mise en valeur du site en restaurant le bâtiment du moulin. Ce dernier est ouvert au public avec la participation de la communauté de communes du bassin de Marennes.



### Un peu d'histoire

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'histoire du moulin est d'abord liée à celle des marais et des activités qui ont façonné le paysage. La fréquentation du public permet au moulin de revivre, ce qui fait de lui l'un des derniers moulins à marée d'Europe encore en activité.

### Opération sauvegarde

Le site est propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes intervient pour gérer cette zone en partenariat avec les professionnels et les acteurs locaux.

### Faune et flore

Le marais de la Seudre est l'un des plus grands marais salés atlantiques où se côtoient des prairies humides de marais doux

et saumâtres, sur des sols argileux et bordées par les terres hautes. Cette diversité de milieux permet l'implantation d'une grande variété de faune et de flore. Dans ce marais, l'eau de mer est omniprésente. Les plantes qui y poussent sont tolérantes au sel : ces végétaux sont qualifiés de flore halophile.

### L'homme

#### LE SEL

Dès le XI<sup>e</sup> siècle et suite à l'envasement des rivages de la presqu'île de Marennes, les hommes ont endigué ces territoires pour produire « l'or blanc » de l'époque : le sel. Les bassins (salines ou jas) et fossés sont encore bien visibles dans le paysage, ils sont réhabilités soit pour l'ostréiculture soit pour la pêche traditionnelle.

### LES FOSSÉS À POISSONS

Cette technique de pêche consiste à faire entrer les alevins de mer dans les bassins (anciens fossés d'eau de mer) pour les faire grandir en vue d'être pêchés les années suivantes. Les hôtes de ces fossés sont traditionnellement l'anguille, le mulot, la plie, la daurade, la crevette et le crabe.

### L'ÉLEVAGE

Les marais de la Seudre constituent un vaste ensemble de prairies humides pacagées de plus de 8 500 hectares. Ce pâturage permet le maintien d'un paysage ouvert, sans quoi les ronces et les arbustes coloniseraient le marais. En broutant les prairies, ces animaux participent à l'équilibre du marais et à la conservation de l'écosystème.

### INFOS UTILES

|                    |  |
|--------------------|--|
| Accès              | De Saintes/Royan : D 728 entre Saint Just-Luzac et Marennes<br>De Marennes/La Tremblade/Oléron : D 728 entre Marennes et Saint Just-Luzac. Entre le hameau des Fontenelles et de Mauzac.<br>Par les pistes cyclables : depuis la Cité de l'huître ou Luzac.  |
| À ne pas manquer ! | Le fonctionnement de la roue à aube, mais seulement à marée basse. Rens. : communauté de communes du bassin de Marennes ( <i>Hors saison : visite sur réservation</i> )  |
| Pratique           | Le parcours est ponctué de panneaux d'explication. Panneau d'accueil à l'entrée. Possibilité d'emprunter les sentiers de la Seudre pour pousser la visite plus loin. À emporter : jumelles.  |
| Contacts           | Communauté de communes du bassin de Marennes<br>05 46 85 98 41 / Moulin des Loges 05 46 47 35 77 - <a href="http://www.bassin-de-marennes.com/que-faisons-nous/culture-et-patrimoine/le-moulin-des-loges/horaires-et-tarifs.html">http://www.bassin-de-marennes.com/que-faisons-nous/culture-et-patrimoine/le-moulin-des-loges/horaires-et-tarifs.html</a> |



Retrouvez toutes les fiches sur le site Internet du CREN : <http://www.cren-poitou-charentes.org>



## L'impact du temps, tout simplement

Au fil des saisons...

Quel impact plus significatif sur le paysage que le temps qui passe, entre la monochromie d'un hiver tout blanc et les flamboiements spectaculaires de l'automne ?



### Le printemps



Cornouiller mâle en fleur (© Prom'Haies Poitou-Charentes)

### Hymne au printemps

Dans nos paysages de champs ouverts, jamais les légers mouvements du relief ne sont si bien perceptibles qu'au printemps : le jeu de lumières obliques dans le ciel immense, chaotique et l'air transparent. Les ombres portées des nuages qui estompent des portions de paysage, le soleil qui en inonde d'autres. Les perceptions sont troublées, tordues, transformées par les aplats géométriques des champs de colza, d'un jaune éclatant, faisant ressortir le relief d'une vallée sèche, accentuant une pente, faisant apparaître un horizon intermédiaire. À la période des jeux de blancs en disposition linéaire succède celle des aplats de jaune.

Les premières floraisons à la fin de l'hiver révèlent la présence d'espèces peu communes ou emblématiques de certains territoires, alors que le reste de la nature tarde à s'éveiller : les points discrets, comme un léger saupoudrage de jaune, ce sont les cornouillers mâles (*Cornus mas*) en fleur qui nous montrent leur présence dans les lisières de la sylvie d'Argenson, habitués des calcaires jurassiques et rares dans la région. Dans le nord, le Thouarsais ou le Loudunais, les cornouillers sont plus grands, ils émergent des jardins çà et là dans les villages, vestiges d'un usage passé puisque leur bois servait à fabriquer de bons manches d'outils.

À la même époque, les amandiers se donnent à voir dans toute leur splendeur, éclat de blanc ou de rose pâle. Ils sont partout présents dans le nord du Poitou (Mirebalais, Loudunais, Thouarsais), mais aussi sur la partie côtière de la Charente-Maritime. Ce sont des témoins de la nature du sous-sol, d'un microclimat particulier à certains territoires, ou d'usages traditionnels de la culture locale. Moins sectorisés et plus spectaculaires sont les majestueux merisiers, taches blanches éclatantes qui souvent dominent la chênaie alentour ou en soulignent la lisière. Nous sommes fin mars et les haies et les bois se teintent de tous les verts, par saupoudrages successifs. Les prunelliers terminent leur floraison, parure de nos haies, des friches et des coteaux embroussaillés.



© Ecaille chinoise<sup>TM</sup> - T. Hérald  
Bergamotte des raisins<sup>TM</sup>  
- P. Canaffin

### L'été

Le jaune paillason apparaît fin juin. Il n'aura de cesse de s'étendre au fil de vagues de chaleur successives ; puis, foin et moissons se déroulant, ces jaunes ternissent, ocres, bruns et gris-blancs prennent les devants. Les bois et forêts s'assombrissent, perdent du relief car les feuillages, ayant cessé de se développer, offrent un vert moins intense.



Marais de Saint-Fraigne [16] (coll. CREN)